

LE CARNET

ANNIVERSAIRE

Charles Rossi fête ses 90 ans



Charles Rossi, 90 ans, aujourd'hui. DOCUMENT REMIS

C'est le 15 mai 1922 que Charles Rossi a vu le jour à Logelbach-Wintzenheim.

Il passe toute sa jeunesse dans cette cité avec ses parents Carlos Rossi et Marie Ancel et ses deux sœurs. Dès sa sortie de l'école primaire, il a trouvé du travail aux tissages Herzog de Logelbach jusqu'en 1944, année de guerre fatidique où il a été incorporé de force dans l'armée allemande. Il a suivi une instruction de six mois à Innsbruck en Autriche au sein d'une unité d'artillerie de montagne puis a été affecté au front en Hollande. C'est là qu'il a été fait prisonnier par les Anglais. Déclaré disparu, sa captivité en Allemagne du Nord (Nordfriesland) a été longue et éprouvante puisqu'il ne rentra au foyer que le 15 octobre 1947.

Diplôme d'honneur des combattants de l'Armée française

Le nonagénaire a d'abord retrouvé du travail chez Haussmann à Logelbach puis a été employé pendant neuf ans aux moulages Hecky de Colmar. De 1964 à 1982, date à laquelle il prit sa retraite, il était magasi-

nier chez Lieberr-France à Colmar. Chez tous ses employés, il développa un travail consciencieux ce qui lui a valu l'obtention de la médaille de travail en argent, en vermeil et en or.

Charles Rossi est aussi titulaire du diplôme d'honneur des combattants de l'Armée française 1939-1945.

Le 15 juin 1960, il a fondé une famille avec Nicole Erdinger de Colmar où le couple s'installe. Une fille Fabienne est née de cette union qui est aujourd'hui établie dans sa profession et mariée avec Yves Genta. En 1984, Charles Rossi et son épouse se sont établis à Bennwihr, puis depuis 2000 à Bennwihr-gare dans une nouvelle maison. Entouré de l'affection des siens et de ses deux petits-enfants, il coule des jours paisibles.

Ce grand anniversaire sera fêté prochainement avec toute la famille réunie ainsi que les amis.

Les Dernières Nouvelles d'Alsace souhaite à Charles Rossi un joyeux anniversaire et lui présentent leurs sincères félicitations.

Vendredi soir, le salon des réceptions de l'Hôtel du Département de Colmar a été le cadre de la remise des insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite au docteur Danièle Valence par Charles Buttner, président du conseil général.

EN PRÉSENCE DE nombreux amis et collègues de Danièle Valence, René Schneider, officier de la Légion d'honneur et des palmes académiques, a procédé à la lecture des états de service de la récipiendaire. C'est à son obstination qu'elle doit la collecte des 100 signatures de la procédure d'initiative citoyenne, nécessaires à la proposition de nomination.

Avec Charles Buttner, ils ont retracé, non sans humour, la carrière de Danièle Valence, de ses débuts à l'hôpital d'Altkirch en passant par l'hôpital Pasteur de

HÔTEL DU DÉPARTEMENT Cérémonie

Danièle Valence, chevalier de l'ordre du Mérite

Charles Buttner rend hommage aux états de service de D^r Danièle Valence. PHOTO DNA

Colmar, puis les médecines du travail de Tours et Strasbourg et enfin son intégration à la Cotorep en 1983. Elle rejoint à sa création en 2005, la maison départemen-

tale des personnes handicapées (MDPH).

Dans son discours de remerciements, elle a retracé les péripéties relatives aux conditions d'héber-

gement des différents services. D'abord, place de la Cathédrale à Colmar, un bel appartement dont le défaut, outre l'ascenseur au fonctionnement intempéstitif, concernait le plancher qui menaçait de descendre d'un étage par le poids des dossiers accumulés. Puis à la caserne Coehern de Mulhouse, le toit était une véritable passoire les jours de pluie, causant l'annulation de nombreuses consultations. Plus tard, l'emménagement dans le blockhaus de la rue du Mouton et où les dossiers envahissaient l'espace vital. Elle n'a pas oublié d'associer au mérite qui lui était accordé sa famille, ainsi que les partenaires, les équipes pluridisciplinaires et les associations dont la collaboration était primordiale. Sa devise résume parfaitement l'esprit de cette sympathique cérémonie : « La vie est trop courte pour se prendre la tête et pour se prendre au sérieux ». ■

RÉSIDENCE SAINT-GILLES La sortie des résidents

Escapade fluviale

JEUDI DERNIER, l'association gestionnaire de la résidence pour personnes âgées de Saint-Gilles a organisé pour ses pensionnaires - résidents, dans le cadre de ses animations, une excursion dans le Ried à l'est de Colmar en choisissant une voie Un groupe d'une vingtaine de personnes, encadré par des dames du personnel de la Résidence et des bénévoles a embarqué sur l'élégante péniche Aqua - Découverte dans le port de plaisance du canal de Colmar.

C'est par cette pittoresque voie d'eau que les seniors de la Résidence ont pu jouir des paysages campagnards de la

plaine, longeant aussi les anciennes voies de halage, avec villages que l'on ne connaît ou découvre habituellement que par la route.

Le temps estivalement ensoleillé de cette journée a confirmé l'impression de vacances.

Au cours de cette escapade fluviale un excellent déjeuner a été servi par le personnel de bord accueillant et jovial.

C'est en arrivant au canal du Rhône au Rhin que la péniche a repris la navigation de retour.

Satisfait et heureux de cette magnifique journée à travers la plaine d'Alsace, le groupe est rentré ravi à Colmar. ■



Les résidents de Saint-Gilles prêts à embarquer sur la péniche. DOCUMENT REMIS

➤ AUJOURD'HUI - SERVICES - URGENCES - PERMANENCES ◀

Mardi 15 mai

Ste Denise

URGENCES

Secours : 17
Pompiers : 18
Ambulances : 15

AMBULANCES

Ambulances de Colmar,

☎ 03 89 30 08 00.

Ambulances de l'Il-Bartholdi,

☎ 03 89 24 47 44.

APPELS D'URGENCE

Commissariat de police : appels de secours, 17 et appels non urgents, ☎ 03 89 29 47 00.

Bureau de police Ouest : 23, avenue de Rome, ☎ 03 89 30 10 15 : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h (fermé les samedis et dimanche).

Sapeurs-pompiers : appels de secours, 18 et appels non urgents, ☎ 03 89 30 19 00 (durant les heures ouvrables).

Vialis : ☎ 08 11 45 42 96 (urgence gaz) et ☎ 03 89 23 99 77 (urgence électricité).

Colmarienne des eaux (eau, assainissement, épuration), ☎ 03 89 22 94 50 (24 heures/24) ; **Hôpital Pasteur :** ☎ 03 89 12 40 00.

Urgences ophtalmologie :

☎ 03 89 12 41 80.

Hôpital Albert-Schweitzer :

☎ 03 89 21 28 00 (accueil standard).

Clinique du Diaconat :

☎ 03 89 21 22 23.

Astreinte pour les urgences externes de chirurgie vasculaire (tous les

jours de 18 h 30 à 8 h 30 jusqu'au 29 mai) : **Hôpital Albert Schweitzer** de Colmar, ☎ 03 89 21 27 40.

Centre antipoison à Strasbourg :

☎ 03 88 37 37 37.

PHARMACIES

Adresse internet : <http://www.pharma68.fr>

De 19 h à 22 h pour les ordonnances urgentes (à partir de 9 h les dimanches et jours fériés).

Urgences : à partir de 22 h, se présenter au commissariat pour les villes de Mulhouse, Brunstatt, Colmar, St-Louis, Guebwiller, Wintzenheim ou téléphoner à la gendarmerie (le 17) dans les autres cas.

Ensisheim : pharmacie de la Hardt, 6, faubourg Saint Martin.

Colmar : pharmacie Saint Jean, 31, rue du Ladhof.

Munster : pharmacie de la Cigogne, 17, place du Marché.

Chatenois : pharmacie des Vosges, 21, rue du Maréchal Foch.

Issenheim : pharmacie d'Issenheim, 14, rue de Guebwiller.

Cernay : pharmacie du Marché, 9, rue Traversière.

OFFICE DU TOURISME

32, Cours Sainte-Anne à Colmar,

☎ 03 89 20 68 92 : ouvert de 9 h à 18 h.

ADRESSES UTILES

Déchetteries Ladhof

(☎ 03 89 23 65 30) et **Europe**

(☎ 03 89 27 50 93) : ouvertes du

lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, le samedi de 8 h à 18 h, le dimanche de 9 h à 12 h 30.

Maison de justice et du droit de

Colmar, 11a, avenue de Rome, ☎ 03 89 80 11 67, consultation gratuite d'un écrivain public le mardi ; consultations juridiques gratuites lundi et jeudi de 14 h à 16 h ; au Tribunal de Grande Instance (salle 1), mercredi et vendredi de 14 h à 16 h.

Conciliateur de justice : permanences à l'annexe de la mairie de Colmar (15, rue Rapp) le mercredi matin dès 8 h 30 sur rdv et au Tribunal d'Instance (11, rue des Augustins) le mercredi à 14 h 30 sur rdv. ☎ 06 81 84 29 35.

Délégué du Défenseur des droits - Mission médiation, M. Daniel Herment, Préfecture du Haut-Rhin, 7 rue Bruat à Colmar. Permanence le jeudi de 13 h à 15 h (sur rendez-vous). ☎ 03 89 29 21 12.

Pôle gérontologie, 197, avenue d'Alsace (☎ 03 89 20 17 77).

Fédération ADMR Alsace (Aide à domicile) : ☎ 03 89 36 08 08 (7j/7).

APALIB-APAMAD (Association pour l'accompagnement et le maintien à domicile) - Fami Emploi 68 - Domicile Services Haute-Alsace : ☎ 03 89 32 78 78.

Allô Seniors : ☎ 03 89 32 78 88.

Allô Maltraitance (ALMA) : ☎ 3977 (ALMA France, permanences téléphoniques du lundi au vendredi) ; ☎ 03 89 43 40 80 (ALMA Alsace, permanences téléphoniques les mardis de 14 h à 17 h et vendredis de 9 h à 12 h).

Caisse régionale d'assurance vieillesse, 1, route de Rouffach à Colmar : ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et l'après-midi sur rdv de 13 h 30 à 16 h 30.

Droit au Logement 68 (DAL), association de défense des personnes mal logées ou sans-abri, le jeudi de 14 h à 16 h (salle 28, 2^e étage) et le samedi de 9 h à 11 h (salle 213, 2^e étage), à la Maison des Associations, 6 route d'Ingersheim à Colmar, ☎ 03 89 33 93 20 ou dal68@wanadoo.fr

Organisation Générale des Consommateurs du Haut-Rhin (ORGECO 68), permanences les 2^e et 4^e mercredis du mois de 14 h à 17 h au 13, rue Turenne à Colmar.

UFC Que Choisir 68, Maison des Associations, 6, rte d'Ingersheim à Colmar (bât. C, salle 11), permanence le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30.

ADIL 68 (infos et conseils gratuits sur le logement), 31, avenue Clemenceau, ☎ 03 89 21 75 35, uniquement sur rendez-vous et par téléphone du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h (jusqu'à 17 h le vendredi), fermé au public le jeudi matin.

Association Syndicales des Familles Monoparentales et Recomposées, 4, rue de la 5^{ème} DB ☎ 03 89 41 58 17

Centre de Médiation Familiale, 6, rue de la 5^{ème} DB ☎ 03 89 45 40 89

Aide aux victimes de violences intrafamiliales (ASFMR) : 4, rue de la 5^{ème} DB ☎ 03 89 41 58 17

École des parents et des éducateurs du Haut-Rhin, 6, route d'Ingersheim (bât A, salle 04) à Colmar, permanences du lundi au vendredi de 14 h à 17 h, mercredi de 14 h à 18 h.

Conseil conjugal et familial et aide à l'éducation (☎ 03 89 24 25 00).

Écoute Jeunes (☎ 03 89 41 41 14).

Médiation familiale (☎ 06 13 13 09 63).

École des grands-parents européens du Haut-Rhin (EGPE), permanence le lundi de 9 h à 11 h à la Maison des Associations, 6, rte d'Ingersheim (☎ 03 89 23 16 76).

Domicile France Alsace, services à domicile, ☎ 08 25 03 67 68.

Amicale Croix Bleue, ☎ 03 89 71 17 30 et

06 11 10 32 59 ; réunion hebdomadaire d'information et de partage le lundi à 20 h à l'église St Jean, avenue de Rome à Colmar.

SOS Amitié : écoute jour et nuit, ☎ 03 89 33 44 00.

SÉPIA (Suicide écoute prévention intervention auprès des adolescents) : ☎ 03 89 20 30 90, n° vert ☎ 08 00 88 14 34.

Drogues info service : n° vert (24h/24 ; 7 jours/7)

☎ 08 00 23 13 13 (appel anonyme).

Association Argile : centre de soins spécialisés en toxicomanie, 15, rue Peyerimhoff, ☎ 03 89 24 94 71, accueil : lundi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 18 h, mardi et jeudi de 10 h 30 à 12 h 30, mercredi de 14 h à 17 h, vendredi de 14 h à 17 h et sur rendez-vous.

Sida Info Service :

☎ 08 00 84 08 00 (24h/24 anonyme et gratuit).

Hépatites Info Services :

☎ 08 00 84 58 00 (7 j/7 de 9 h à 23 h).

Schizospor : ☎ 03 89 57 64 28. Permanences à l'hôpital de Rouffach le jeudi de 14 h 30 à 17 h, le 1^{er} jeudi

du mois rue des Blés à Colmar de 14 h à 16 h et à l'hôpital de jour de l'hôpital Pasteur le 3^e jeudi du mois de 14 h à 16 h.

Écoute cancer, soutien et informations, ☎ 08 10 81 08 21.

Service « Info Jeunes », n°b vert ☎ 08 00 00 68 68, de 13 h à 17 h du lundi au vendredi.

Association syndicale des familles monoparentales, 4, rue de la 5^e-Division blindée à Colmar,

☎ 03 89 41 58 17.

Centre de médiation familiale, 6, rue de la 5^e-Division-Blindée à Colmar, ☎ 03 89 41 30 30.

Accueil pour Enfance maltraitée, n°vert ☎ 119 (24 h/24 - 7 jours/7).

Association Pierre-Clément (accompagnement de fin de vie), 21, rue Stanislas à Colmar,

☎ 03 89 24 56 53. Accueil et permanence téléphonique le mardi de 16 h à 18 h.

JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie) : 27, rue Berthe-Molly à Colmar, tél/fax/répondre ☎ 03 89 41 68 19. Accueil, écoute et soutien deuil sur rendez-vous ; secrétariat (horaires sur rendez-vous).

Médecine du travail, 20, rue des Trois Châteaux à Colmar,

☎ 03 89 80 67 97.

Médecine du travail artisanale et commerciale, 22, rue André-Kiener à Colmar, ☎ 03 89 21 00 20.

Pôle Emploi de Colmar Europe, 140, rue du Logelbach à Colmar et **Pôle Emploi Colmar Pasteur,** 4, rue de Guebwiller à Colmar. Ouverts tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h, ☎ 3949.

SPA, ☎ 03 89 41 44 20.

Votre agence des Dernières Nouvelles d'Alsace

> Colmar - 7, rue de la Gare - 68002 Colmar Cedex - Tél. 03 89 20 37 37 > Rédaction - Tél. 03 89 20 37 95 - Fax 03 89 20 37 47 - DNAColmar@dna.fr - Blog de la rédaction de Colmar: <http://colmar.dna.fr>
> Publicité - Tél. 03 89 20 37 80 - Fax 03 89 20 37 45 - annonces.co@dna.fr